



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 4 mai 2022
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2021.BVD.7359
Classification : Non classifié

Thoune, Seestrasse 66 / Marienstrasse 34, gymnase de Thoune, rénovation et agrandissement, crédit d'engagement pour la réalisation

1. Objet

Le gymnase de Thoune doit être regroupé sur le site de Schadau.

Les moyens demandés de 90,35 millions de francs (coûts totaux de 101,54 millions de francs, moins les frais du concours et de l'étude de projet déjà approuvés de 11,19 millions de francs) permettront de financer deux extensions (nord et est) du complexe existant, la construction d'une salle de gymnastique double avec salles de classe et les travaux d'entretien nécessaires sur le bâtiment principal existant.

Le complexe scolaire de Schadau agrandi et rénové sera vraisemblablement terminé en 2026.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Enseignement, formation, bâtiment (gros œuvre 1)	24 235 000	80 ans
Enseignement, formation, bâtiment (second œuvre)	73 147 000	25 ans

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
CHF 97 382 000	CHF 83 883 154	CHF 13 498 846	8,22 %

Explications sur les différents sous-totaux

Les dépenses d'investissement pour la rénovation du bâtiment principal sont comptabilisées comme préservant la valeur.

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

En mio. CHF	Total	Années précédentes	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Années suivantes
Selon le présent arrêté	97,38	11,19	22,16	26,59	18,91	18,53			
Selon le plan d'investissement du 18.08.2021	93,0	11,63	22,8	22,0	14,0	14,0			

Concernant les écarts entre le plan d'investissement et l'autorisation de dépenses, voir les explications figurant au chiffre 4.5 du rapport.

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
Enseignement, formation, bâtiment (gros œuvre 1)	CHF 302 938
Enseignement, formation, bâtiment (second œuvre)	CHF 2 925 880

Les éléments de construction à remplacer sont amortis et n'entraînent pas de charges d'amortissement extraordinaires.

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant